



Institut de Recherche de Chimie Paris

UMR 8247 CNRS – Chimie ParisTech
11 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris, France
<https://ircp.cnrs.fr/>

Dr. François-Xavier Coudert

Directeur de recherche CNRS

☎ (+33) 1 85 78 42 62

@ fx.coudert@chimieparitech.psl.eu

Paris, le 26 juin 2026

J'ai pu expertiser le manuscrit soumis par le Dr. Jérémie Topin en vue de son inscription à l'habilitation à diriger les recherches (HDR) à l'Université Côte d'Azur. Le manuscrit contient une première partie avec un CV long (6 pages), un résumé des activités d'enseignement, un résumé en quelques pages des activités de recherche, une liste de productions scientifiques (publications, brevet, communications orales, posters, médiation). Une seconde partie contient plusieurs chapitres présentant de façon plus détaillée de résultats scientifiques obtenus par le Dr. Topin. Enfin, une troisième partie présente (en 4 pages) un projet de recherche selon trois axes identifiés : *"Deciphering odor recognition at the molecular level"*, *"Functional study of Odorant Binding Proteins"*, et *"Odor and emotion"*.

Sur la partie "CV", le candidat a une bonne production scientifique au vu de son ancienneté dans la fonction de maître de conférences. Le candidat a une expérience d'encadrement de la recherche importante, au niveau Master (encadrant de 16 stagiaires de M1 et M2), au niveau doctoral (co-encadrement de 7 doctorants) et post-doctoral (2 post-docs encadrés). Enfin, sur le profil général du candidat, il convient de remarquer un investissement important sur des activités de communication envers le grand public, un public professionnel, et la médiation scientifique. Sur le plan international, on note des liens forts avec des équipes de recherche en Corée.

Sur la partie "manuscrit" à proprement parler du dossier, le contenu scientifique sur le fond est bien établi et la qualité scientifique des travaux a été reconnue par la communauté avec un nombre de publications. Par contre, le manuscrit ne semble pas remplir les critères usuels pour un manuscrit d'HDR — même pour un manuscrit "sur articles". Les quelques chapitres sont composés d'une introduction assez générale à la thématique, et suivis d'extraits intégraux d'articles publiés par le candidat, mais non contextualisés, déposés de façon intégrale (incluant même les *supporting informations*) en vrac. Il n'y a pas de table des matières ni de plan clair qui ressorte, et la numérotation ne permet pas de comprendre l'organisation : à l'intérieur de la section 1.3 il existe un "chapitre 1.2", par exemple. L'ensemble du document ne permet pas assez de comprendre quelle est la contribution personnelle du candidat à ces travaux, ni de bien comprendre sa vision du domaine de recherche.

Enfin, la partie projet du manuscrit est concise et très claire, et présente bien les axes de recherche que le candidat souhaite poursuivre et les motivations derrière ces choix.

En conclusion, je recommande au Conseil Académique de l'Université Côte d'Azur d'autoriser l'inscription en HDR du Dr. Jérémie Topin. En revanche, je conseille la production d'une version plus aboutie du manuscrit en vue d'une soumission à l'école doctorale.

François-Xavier Coudert